



**ORDRE DU JOUR
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 26 JUIN 2023**

Compte-rendu de la délégation de signature consentie au titre de l'article L 2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales

2023-51 : Modification du règlement intérieur du conseil municipal

2023-52 : Rapport Social Unique 2021

2023-53 : Création et suppression de postes et modification du tableau des effectifs

2023-54 : Notification d'attribution d'aides directes pour les commerçants, artisans et services avec point de vente

2023-55 : Budget commune - Décision modificative

2023-56 : Budget eau - Décision modificative

2023-57 : Budget assainissement - Décision modificative

2023-58 : Budget commune - Admission en non-valeur

2023-59 : Budget eau - Admission en non-valeur

2023-60 : Budget assainissement - Admission en non-valeur

2023-61 : Exercice d'un mandat spécial et modalité de prise en charge

2023-62 : Examen d'une demande de subvention exceptionnelle - Amicale Boule de la Verrerie

2023-63 : Attribution de « coupons Culture et Sport » aux jeunes Veauchois

2023-64 : Signature d'une convention de partenariat avec le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

2023-65 : Groupement de commandes pour les assurances - Projet de convention avec le Centre Communal d'Action Sociale

2023-66 : Examen d'une demande de subvention exceptionnelle - 70^{ème} anniversaire de l'APEL Saint Laurent

2023-67 : Mise en place des chantiers éducatifs sur la Commune sur l'année 2023

2023-68 : Convention de partenariat entre la Commune (le Pôle enfance jeunesse) et le Collège Antoine Guichard de Veauche



2023-69 : Approbation de la convention de participation aux charges de scolarités de la commune d'Andrézieux-Bouthéon pour l'accueil d'enfants résidents hors commune.

2023-70 : Saison culturelle 2023-2024 - Fixation des droits d'entrée

2023-71 : Saison culturelle de l'escale 2023-2024 -Signature d'une convention de partenariat avec l'Office de Saint-Etienne Métropole

2023-72 : Avenant à la convention d'occupation précaire entre la Commune de Veauche et l'EPORA

2023-73 : Acquisition de plusieurs bandes de terrain situées cité Saint Laurent

2023- 74 : Cession de matériel inutilisé